

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Association Étudiante du Département d'Informatique et de Recherche Opérationnelle de l'Université de Montréal

Projet de procès verbal de l'assemblée générale du 2025-01-23

PRÉSENCES

Baccalauréat en informatique (31) Paul Gayout Adrian Briscaru Quan Tran Alessandra Mancas Richard Gajda Angélique Mah Riste Popov Anne Sophie Rozéfort Samuel Maltais Chiril Reabitchi Tarik Benakezouh Daniella Abbas Theodore Le Roy

Étienne Poliquin Daher

Emil Rose Levy

Félix Beaudoin

Gabriel Beaudoin Jean Brdkji Jérémie Dupuis Karl Desjardins Simon Guy Koko Beatrice Gamy

Kotchami Rotimi Emery Adjile

Laurent Mercier

Louis Malenfant-Poulin

Mazigh Kartout

Mohamed Thameur Sassi Nicholas Cooper Noura Deconde

Olivier Larue Maxime Mitchelson Pablo Hidalgo

Majeure en informatique (4)

Cal Gutierrez Huu Khoa Le Oceane Hays

Youssef Briki

Baccalauréat en mathématiquesinformatique (9)

Alice Rivest

Arnaud Denis-Rémillard

Ilyes Salhi Irene Diep Julie Vallat Tarek Zerroug Viviane Binet

Maîtrise en informatique (6)

Émeric Laberge Jaydan Aladro Julien-Charles Cyr Michael Almanza Rabbi Mvitu Binda Simon Janssen

Doctorat en informatique (3)

Mattéo Delabre Oussama Boussif Rodrigue De Schaetzen

1 OUVERTURE

Le quorum est constaté à 19 h 20. Théodore Le Roy propose l'ouverture. Ilyes Salhi appuie.

Que l'assemblée générale soit ouverte

Adopté à l'unanimité

Mattéo Delabre propose Élie Leblanc à la présidence de l'assemblée. Félix Beaudoin appuie.

Que Élie Leblanc préside l'assemblée

Adopté à l'unanimité

Cal Gutiérrez propose Mattéo Delabre au secrétariat de l'assemblée. Karl Desjardins appuie.

Que Mattéo Delabre soit secrétaire de l'assemblée

Adopté à l'unanimité

2 ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour se lit comme suit.

- 1. Ouverture
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 13 novembre 2024
- 4. Retour sur la grève des 21 et 22 novembre 2024
- 5. Création du Comité d'Écoute et d'Assistance aux Victimes de Violence et de Harcèlement
- 6. Création d'un statut de membre honoraire
- 7. Représentation du programme de mineure en informatique
- 8. Élections
 - 1. Secrétariat
 - 2. Adjoint.e à la vice-présidence aux communications
 - 3. Représentation de la majeure en informatique
 - 4. Adjoint.e à la coordination à la vie étudiante délégué.e aux soirées
 - 5. Responsable des locaux
 - 6. Responsable du Carnaval
- 9. Varia
- 10. Fermeture

Karl Desjardins propose l'adoption de l'ordre du jour. Théodore Le Roy appuie.

Laurent Mercier propose d'insérer un point «Charte» avant le point 4 actuel. Cal Gutiérrez demande à Laurent Mercier des précisions sur l'objet du point. Laurent Mercier répond qu'il s'agit du point en lien avec le Café.

Qu'un nouveau point 4 «Charte» soit inséré à l'ordre du jour avant l'actuel point 4

Adopté à l'unanimité

Laurent Mercier propose d'insérer un point «Merch» avant le point 5 actuel, ayant pour but de discuter de la formation d'un comité supervisant la production et la vente de marchandise à l'effigie de l'association. Samuel Maltais appelle à battre

l'amendement car Émanuel Rollin est déjà très impliqué dans la merch. Laurent Mercier dit que son but est d'assurer une pluralité d'opinions sur la merch.

Qu'un nouveau point 5 «Merch» soit inséré à l'ordre du jour avant l'actuel point 5 «Retour sur la grève»

Adopté à la majorité manifeste

Simon Janssen propose un point pour modifier le budget afin d'ajouter une case dédiée aux cycles supérieurs. Julien-Charles Cyr appelle à battre la proposition car l'AG est déjà longue et que le CE a déjà la liberté de modifier le budget par lui-même. Karl Desjardins dit que le CE est déjà du côté des cycles supérieurs.

Julien-Charles Cyr demande le vote.

Qu'un nouveau point 5 «Budget pour les cycles supérieurs» soit inséré à l'ordre du jour avant l'actuel point 5 «Retour sur la grève»

Rejeté à la majorité manifeste

Cal Gutiérrez propose l'ajout d'un point pour donner au conseil exécutif des mandats concernant le budget. Jaydan Aladro appuie.

Qu'un nouveau point 5 «Mandats en lien avec le budget» soit inséré à l'ordre du jour avant l'actuel point 5 «Retour sur la grève»

Adopté à l'unanimité

Arnaud Denis-Rémillard propose de parler plus généralement du budget à ce point.

Que le point 5 «Mandats en lien avec le budget» soit changé à «Budget» Rejeté à la majorité manifeste

La séance est suspendue pendant 30 minutes pour savourer les pointes de pizza que Julien-Charles Cyr a négociées à rabais.

Julien-Charles Cyr demande si on a le quorum. Élie Leblanc répond que non, il manque une personne pour l'atteindre. Élie Leblanc dit que ce constat va mettre fin à l'assemblée générale. Julien-Charles Cyr demande de suspendre temporairement la séance en attendant de retrouver le quorum. La séance est suspendue à 19 h 50.

Julien-Charles Cyr et d'autres personnes s'en vont au local d'asso pour essayer de recruter du monde pour l'assemblée. Le club de robotique est à ce moment en réunion, mais ses membres refusent de quitter le club pour se joindre à l'assemblée. On fait des appels généraux sur le serveur Discord pour demander aux membres de nous rejoindre.

La séance reprend à 20 h 05. Le quorum est à nouveau constaté.

Que l'ordre du jour soit adopté Adopté à l'unanimité

3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

Karl Desjardins propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de grève du 13 novembre 2024. Félix Beaudoin appuie.

> Que le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de grève du 13 novembre 2024 soit adopté Adopté à l'unanimité

4 CHARTE

Laurent Mercier présente la proposition suivante. Simon Guy appuie.

Que l'on amende le point 5 de la charte de l'AÉDIROUM pour rajouter le souspoint 5.6 suivant:

5.6 Implication au café Tore et Fraction

Les membres du CE doivent prendre un shift au café Tore et Fraction lors de leur mandat, à l'exception d'une situation particulière qui les empêcheraient de le faire. Cette situation sera jugée valide ou non par les autres membres du CE.

Théodore Le Roy dit qu'il ne considère pas que le bénévolat au Café fasse partie de son mandat de personne élue au CE. Il ajoute qu'il ne va personnellement jamais au Café et qu'il ne voit donc pas l'intérêt de s'y impliquer.

Louis Malenfant-Poulin fait irruption dans l'assemblée, commence à intervenir mais se fait interrompre par Élie Leblanc qui lui demande son nom.

Louis Malenfant-Poulin dit qu'il est très heureux d'avoir rejoint l'assemblée au moment où une proposition aussi *fuckall* lui est présentée. Il dit que cette obligation

augmenterait significativement la charge de travail demandée aux membres du CE. Il ajoute que selon lui, cela limitera conséquel'implication des membres au sein du CE.

Simon Guy dit qu'à l'AEMSUM, tous les membres du CE ont actuellement une heure de travail obligatoire au Café. Simon Guy ajoute qu'il sait que le Café a demandé beaucoup d'argent à l'AÉDIROUM par le passé, mais que la survie du Café dépend de l'implication étudiante. Simon Guy dit que le département de mathématiques va bientôt déménager au campus MIL, ce qui va causer une perte d'implication. Karl Desjardins ajoute que le département d'informatique va également bientôt déménager au campus MIL.

Daniella Abbas dit qu'elle trouve que le CE fait déjà beaucoup de travail pour l'association, avec de nombreuses réunions, de la planification d'activités, entre autres. Elle dit que même une heure d'implication est une grosse charge dans une semaine.

Théodore Le Roy dit, qu'en tant que secrétaire par intérim, il donne déjà beaucoup d'heures bénévoles pour l'association. Il dit qu'il ne sera pas heureux de travailler au Café si on le force à le faire, et que cela nuirait donc à la réputation du Café.

Cal Gutiérrez dit, qu'en tant que personne qui est intéressée à se présenter à un poste, une telle mesure lui enlèverait le goût de se présenter. Elle généralise en disant que selon elle cette proposition va décourager l'implication dans l'association.

Viviane Binet se souvient qu'il y a quelques sessions, il y avait un problème de participation au Café, mais remarque toutefois que dans les temps récents, l'implication a été suffisante. Simon Guy répond que la proposition a pour but d'assurer le futur du Café, même si l'implication est suffisante à l'heure actuelle. Simon Guy souligne que l'AEMSUM s'implique déjà bien plus que l'AÉDIROUM dans le Café alors que, selon lui, les cours de maths sont plus difficiles que les cours d'info.

Laurent Mercier rappelle qu'on ne parle que d'une heure par semaine de bénévolat.

Louis Malenfant-Poulin dit que le Café pourrait en effet avoir besoin de bénévoles dans le futur. Il ajoute toutefois que cette responsabilité tombe sur le Café, qui est une OBNL à part entière. Il dit que le CE de l'AÉDIROUM est beaucoup plus grand que le CE de l'AEMSUM. Il ajoute enfin que l'AÉDIROUM donne beaucoup plus d'argent au Café que l'AEMSUM. La raison est justement parce que l'implication de l'AÉDIROUM est plus faible. Il termine en disant que si la proposition passe, il démissionnera, et appelle les autres membres du CE à le rejoindre.

Maxime Mitchelson demande la question préalable. Félix Beaudoin appuie.

Que les débats sur la proposition soient interrompus pour passer au vote Adopté à la majorité manifeste

Que la Charte soit amendée selon la proposition présentée Rejeté à la majorité manifeste

Laurent Mercier manifeste son intérêt de créer un comité pour la merch. Après lecture de la Charte, Élie Leblanc et Mattéo Delabre répondent que la création de comités permanents peut se faire par un règlement qui peut être adopté en CE. Laurent Mercier dit qu'il fera donc sa proposition plus tard.

Samuel Maltais amène devant l'assemblée une longue proposition détaillant la création d'un comité d'investissement des fonds de l'association. Mattéo Delabre projette la proposition qu'il a reçue de Samuel Maltais. *L'assemblée rit légèrement et semble démunie face à la longueur de la proposition*. Mattéo Delabre demande à Samuel Maltais s'il a réellement écrit cette proposition par lui même dans l'intervalle entre le début de l'assemblée et maintenant. Samuel Maltais répond que oui. La proposition ne reçoit pas d'appui.

5 MERCH

Théodore Le Roy présente la situation avec la merch. Il rappelle que pendant les deux années précédentes, il n'y a eu aucune merch de l'AÉDIROUM. Cette année, Théodore Le Roy a pris la relève avec Émanuel Rollin. Théodore Le Roy remercie en passant Émanuel Rollin pour sa collaboration dans ce projet. Théodore Le Roy rappelle que le budget merch a été employé principalement aux frais de création de nouveaux items puisque la ligne de merch était éteinte depuis longtemps.

Théodore Le Roy décrit le projet actuel de réhabiliter le local de storage et de l'utiliser comme un point de vente plus permanent pour la merch. Théodore Le Roy dit qu'il y a d'autres projets à venir concernant les jeux de cartes et d'autres items.

Théodore Le Roy termine en disant que le restocking du merch arrive bientôt.

Maxime Mitchelson dit qu'il retient de la présentation de Théodore Le Roy que la coordination pour la merch est une tâche qui demande beaucoup de temps, et que cela montre qu'on a besoin de plus d'investissement et donc d'un comité pour la merch.

Laurent Mercier présente la proposition suivante. Maxime Mitchelson appuie.

Que l'AÉDIROUM crée un comité Merch où tous les membres de l'association, pas seulement les membres du CE, puissent s'y impliquer afin d'avoir une offre de merch variée et plus en lien avec les goûts de tous les membres de l'AÉDIROUM. Sa durée serait jusqu'à en août 2026 et sa présidence serait assurée par le CVE.

Laurent Mercier explique sa proposition en disant qu'il apprécie beaucoup le travail de Théodore Le Roy mais qu'il aurait apprécié une plus grande diversité dans les items proposés.

Huit personnes se mettent à tousser simultanément.

Laurent Mercier dit qu'il estime que le CVE est un bon candidat pour la présidence de comité car cela tombe manifestement dans son mandat.

Théodore Le Roy rappelle que le budget alloué pour la merch a été dépassé cette année, et que cela explique pourquoi la sélection était limitée.

Théodore Le Roy dit que le CVE n'a pas nécessairement d'expertise en merch, et donc qu'un responsable merch qui supporterait le CVE semble un ajout pertinent. Ilyes Salhi concourt en disant qu'il ne pense pas que son implication serait pertinente dans la merch. Il dit qu'il verrait mieux un représentant pour la merch dans le COUSSIN.

Laurent Mercier rappelle que la présidence d'un comité n'a pas nécessairement la décision finale, mais sert seulement à coordonner le comité.

Karl Desjardins demande la question préalable. Félix Beaudoin appuie.

Que les débats sur la proposition soient interrompus pour passer au vote Adopté à la majorité manifeste

Que l'AÉDIROUM crée un comité Merch où tous les membres de l'association, pas seulement les membres du CE, puissent s'y impliquer afin d'avoir une offre de merch variée et plus en lien avec les goûts de tous les membres de l'AÉDIROUM. Sa durée serait jusqu'à en août 2026 et sa présidence serait

6 MANDATS EN LIEN AVEC LE BUDGET

Simon Janssen propose la création d'une case du budget spécifique pour les activités des cycles supérieurs. Mattéo Delabre appuie.

Julien-Charles Cyr demande le vote.

Que l'AG donne un mandat au CE pour créer une nouvelle case du budget dédiée aux activités pour les cycles supérieurs

Adopté à la majorité manifeste

Cal Gutiérrez propose que le CA investisse une partie du fonds de roulement de l'AÉDIROUM. Mattéo Delabre appuie.

Samuel Maltais dit qu'il ne fait pas confiance au CA pour investir convenablement l'argent de l'association.

Louis Malenfant-Poulin demande pourquoi on investirait l'argent de l'AÉDIROUM. Cal Gutiérrez dit que c'est en réponse aux questions d'indexation des cotisations qui sont arrivées devant l'assemblée au début de la séance.

Théodore Le Roy dit qu'il n'est pas contre l'idée, mais qu'il faudrait limiter la quantité d'argent investie.

Mattéo Delabre propose de limiter l'investissement à 5 000\$.

Que le mandat d'investissement soit limité à 5 000\$

Adopté à la majorité manifeste

Louis Malenfant-Poulin propose un sous-amendement pour que le CA ne fasse qu'étudier l'investissement. Simon Janssen appuie.

Anne Sophie Rozéfort demande depuis quand l'AÉDIROUM n'a pas payé ses taxes. Mattéo Delabre répond que ça n'a pas été fait depuis plusieurs années.

Anne Sophie Rozéfort complémente en disant que l'association devrait faire appel aux services d'un spécialiste, et qu'investir l'argent va notamment demander de remplir les taxes de l'association.

Simon Janssen dit qu'on devrait plutôt étudier la question en avance que de demander immédiatement d'investir, car il s'agit d'une question complexe.

Théodore Le Roy demande la question préalable. Louis Malenfant-Poulin appuie.

Que les débats sur la proposition soient interrompus pour passer au vote Adopté à la majorité manifeste

Julien-Charles Cyr demande le vote.

Que le mandat ne fasse que demander au CA d'étudier la question de l'investissement

Adopté à la majorité manifeste

Jaydan Aladro est appelé par Élie Leblanc sur l'ordre de parole. Il dit «euh...» pendant plusieurs secondes. Élie Leblanc reprend en disant qu'il s'est trompé dans la procédure et qu'il aurait dû reprendre le tour de parole à zéro.

Cal Gutiérrez dit qu'on peut faire appel aux avocats et aux comptables de la FAÉCUM et demander conseil chez Desjardins.

Simon Janssen demande la question préalable. Félix Beaudoin appuie.

Que les débats sur la proposition soient interrompus pour passer au vote Adopté à la majorité manifeste

Félix Beaudoin demande le vote.

Que le CA étudie un investissement de 5 000\$ du fonds de roulement de l'AÉDIROUM

Adopté à la majorité manifeste

Arnaud Denis-Rémillard propose qu'on alloue 3 000\$ pour le hackathon UdeMHacks. Jaydan Aladro appuie.

Théodore Le Roy propose de changer 3 000\$ pour 2 000\$. Ilyes Salhi appuie.

Que la proposition soit d'allouer 2 000\$ au hackathon

Adopté à l'unanimité

Louis Malenfant-Poulin demande des détails sur comment sera utilisé ce budget. Angélique Mah répond en disant qu'il sera utilisé pour payer la sécurité en temps supplémentaire et pour la nourriture.

Louis Malenfant-Poulin demande quel contrôle l'AÉDIROUM aurait sur le Hackathon considérant l'argent investi. Arnaud Denis-Rémillard répond aucun, car la somme d'argent proposée est marginale comparée au budget total du hackathon.

Daniella Abbas propose de changer 2 000\$ pour 1 000\$. Ilyes Salhi appuie.

Que la proposition soit d'allouer 1 000\$ au hackathon Rejeté à la majorité manifeste

Ilyes Salhi demande si le hackathon a des commandites qui proviendraient de compagnies contraires aux positions de l'AÉDIROUM. Angélique Mah dit qu'il n'y en a aucune qui soit confirmée. Ilyes Salhi demande s'il y en a qui ont été demandées. Angélique Mah dit que Google a été demandé.

Julien-Charles Cyr demande de combien le budget garanti actuel s'élève. Angélique Mah dit qu'elle est en attente d'information de Sylvie Hamel.

Louis Malenfant-Poulin dit qu'il s'agit d'un montant conséquent, comparable à la subvention donnée au Café. Louis Malenfant-Poulin dit qu'il aurait besoin de plus de détails sur l'utilisation du budget.

Louis Malenfant-Poulin propose que le CE ne fasse qu'étudier la possibilité d'allouer ce budget.

Que la proposition soit de mandater le CE pour étudier la possibilité d'allouer le budget demandé Adopté à la majorité manifeste

Que le CE de l'AÉDIROUM étudie la possibilité d'allouer un budget de 2 000\$ au hackathon UdeMHacks

Adopté à l'unanimité

7 RETOUR SUR LA GRÈVE DES 21 ET 22 NOVEMBRE 2024

Angélique Mah donne de l'information sur la grève des 21 et 22 novembre. La grève s'est organisée en bonne coordination avec l'AEMSUM et la PHYSUM. Elle précise qu'aucun cours d'informatique ne s'est donné pendant les deux journées. Cela a permis aux étudiants de l'AÉDIROUM de participer aux différentes activités de grève. Elle regrette les actions du PCR qui se sont immiscés dans la manifestation sur le campus.

8 CRÉATION DU COMITÉ D'ÉCOUTE ET D'ASSISTANCE AUX VICTIMES DE VIOLENCE ET DE HARCÈLEMENT

Mattéo Delabre présente et propose l'adoption du règlement instaurant un code de vie ainsi qu'un comité responsable de recevoir les plaintes et de recommander des sanctions si nécessaire. Il précise que ce règlement a préalablement été adopté en CE. Mazigh Kartout appuie.

Karl Desjardins demande si une sanction d'exclusion des espaces numériques exclurait la personne ciblée de la réception des courriels officiels de l'AÉDIROUM. Mattéo Delabre répond que cela est libre à interprétation des personnes qui appliqueront les sanctions, à savoir le CE. Mattéo Delabre dit que toutefois, selon lui, les courriels ne constituent pas un espace numérique.

Que le règlement sur le *Code de vie* soit adopté en annexe de la Charte Adopté à l'unanimité

9 CRÉATION D'UN STATUT DE MEMBRE HONORAIRE

Théodore Le Roy présente la proposition de création d'un statut de membre honoraire. Il dit que cette proposition permettrait à toute personne membre de proposer en assemblée générale l'adhésion d'une personne extérieure à l'association. Il précise que ces personnes membres honoraires seront soumises aux mêmes cotisations que les autres, et pourront ainsi participer aux activités de l'AÉDIROUM. Il souligne que la proposition d'ajout d'une personne membre honoraire demanderait un vote à l'unanimité de l'assemblée générale. Ilyes Salhi appuie.

Maxime Mitchelson questionne le fait que cela prenne un vote à l'unanimité de l'assemblée. Il dit que cela peut donner beaucoup de pouvoir à certains individus qui s'opposent sur un plan personnel à une personne.

Mazigh Kartout dit que, l'unanimité, c'est quand même *tout le monde*, et dit qu'il lui semblerait plus adapté d'avoir un vote aux deux-tiers.

Louis Malenfant-Poulin dit que la question d'unanimité provient du fait que l'association est redevable devant ses membres. Louis Malenfant-Poulin prend l'exemple d'une personne qui aurait été personnellement intimidée par une personne candidate au statut de membre honoraire, qui devrait pouvoir se prévaloir d'un droit à refuser l'adhésion au statut.

Daniella Abbas concourt avec ce que Louis Malenfant-Poulin dit. Elle dit que l'unanimité est la moindre des choses lorsqu'il s'agit d'ajouter un nouveau membre à notre association, qui représente avant tout les personnes en informatique.

Daniella Abbas demande si la personne proposée comme membre honoraire doit être présente lors de l'AG. Théodore Le Roy répond que ce n'est pas nécessaire.

Théodore Le Roy rappelle aux membres de l'assemblée que le statut proposé est renouvelable sans nouveau vote pendant 3 sessions. Au bout de 3 sessions, l'assemblée peut à nouveau voter pour le statut.

La proposition est projetée à l'écran. Élie saute haut pour pointer certaines parties pertinentes au débat en cours.

Devant le fait que l'assemblée s'étire en longueur et que les élections sont un point plus important que le point actuel, Cal Gutiérrez propose la mise en dépôt de cette proposition jusqu'à la prochaine assemblée générale. Théodore Le Roy déplore que la prochaine assemblée générale aura lieu dans longtemps.

Félix Beaudoin demande le vote.

Que la proposition soit mise en dépôt jusqu'à la prochaine assemblée générale Adopté à la majorité manifeste

10 REPRÉSENTATION DE LA MINEURE EN INFORMATIQUE

Mattéo Delabre présente le projet d'ajouter le programme de mineure en informatique à la liste des programmes représentés par l'AÉDIROUM. Il dit que le processus commence par la signature d'une demande d'accréditation par 20 personnes, dont au moins une de chacun des six programmes que l'AÉDIROUM souhaite représenter. Il appelle les membres de l'assemblée à venir signer ce document à la fin de l'assemblée.

11 ÉLECTIONS

11.1 SECRÉTARIAT

Théodore Le Roy se propose. Il dit qu'il était précédemment secrétaire adjoint, et qu'il a repris les fonctions de Maxim Bernard par intérim suite à sa démission.

Que Théodore Le Roy soit élu secrétaire Élu à la majorité manifeste

11.2 ADJOINT.E À LA VICE-PRÉSIDENCE AUX COMMUNICATIONS

Daniella Abbas se présente. Elle dit qu'elle occupe présentement les fonctions d'adjointe à la vice-présidence aux communications par intérim. Depuis sa prise de l'intérim, elle a aidé Julien-Charles Cyr avec le compte Instagram pour orienter le monde vers le pavillon et rejoindre les nouvelles personnes. Julien-Charles Cyr confirme.

2025-01-23

Cal Gutiérrez demande si Daniella Abbas a l'intention de se concentrer uniquement sur la communication sur Instagram. Daniella Abbas répond que non, mais qu'Instagram est un point négligé qui est pourtant très important.

Samuel Maltais demande si Daniella Abbas l'aiderait à recruter de nouvelles personnes pour les clubs parascolaires. Daniella Abbas répond que oui, absolument.

Pablo Hidalgo souligne que Daniella Abbas gère actuellement le compte Instagram du Café avec beaucoup de succès.

Jaydan Aladro demande si Daniella Abbas va utiliser X pour les communications de l'AÉDIROUM. Daniella Abbas répond qu'elle n'en a pas l'intention.

Océane Hays demande pourquoi on n'a pas livestream l'AG.

Youssef Briki se présente. Il dit qu'il est en deuxième année en informatique. Il dit qu'il était précédemment membre du CE, et qu'il souhaite se réimpliquer. Youssef Briki dit qu'il estime avoir les capacités nécessaires pour tenir ce poste.

Que Daniella Abbas soit élue adjointe à la vice-présidence aux communications

Élue à la majorité manifeste

11.3 REPRÉSENTATION DE LA MAJEURE EN INFORMATIQUE

Cal Gutiérrez se propose. Cal Gutiérrez dit qu'elle s'appelle Cal et qu'elle est la seule a pouvoir prendre le poste puisqu'elle est seule à être à la majeure ici.

Que Cal Gutiérrez soit élue représentante de la majeure en informatique Élue à la majorité manifeste

11.4 ADJOINT.E À LA COORDINATION À LA VIE ÉTUDIANTE DÉLÉGUÉ.E AUX SOIRÉES

Mazigh Kartout demande en quoi consiste le poste. Élie Leblanc se rappelle qu'il aurait dû lire la description des rôles qui lui a été fournie en avance de l'assemblée. Mattéo Delabre lui donne un *thumbs-up*.

Mazigh Kartout se propose. Mazigh Kartout dit qu'il est nouveau en informatique.

Pablo Hidalgo demande si Mazigh Kartout est conscient qu'il devra être responsable des *party*, donc rester sobre et faire attention aux autres. Mazigh Kartout acquiesce.

Daniella Abbas demande à Mazigh Kartout pourquoi il pense qu'il est qualifié. Mazigh Kartout répond qu'il voulait s'impliquer dans l'AÉDIROUM, mais qu'il ne se voyait pas vraiment secrétaire, ni représentant à la majeure, entre autres. Daniella Abbas demande à Mazigh Kartout s'il procède par élimination. Mazigh Kartout répond que non, qu'il lit simplement la liste de haut en bas. *La salle se met à rire*.

Julien-Charles Cyr demande si Mazigh Kartout sait ce qu'est un environnement de consommation d'alcool sécuritaire. Mazigh Kartout dit qu'il n'est pas très à l'aise avec les procédures en ce moment, mais qu'il est prêt à se mettre à jour. Julien-Charles Cyr demande à Mazigh Kartout s'il est prêt à suivre les formations pour l'organisation d'événements et le service d'alcool. Mazigh Kartout répond que oui.

Océane Hays demande à Mazigh Kartout s'il est prêt à chercher des places pour les *party*. Mazigh Kartout dit qu'il y a toujours la Maiz pas loin. Ilyes Salhi dit que concrètement, il va falloir appeler des bars pour en trouver des disponibles.

Que Mazigh Kartout soit élu adjoint à la coordination à la vie étudiante délégué aux soirées Élu à la majorité manifeste

11.5 RESPONSABLE DES LOCAUX

Chiril Reabitchi se propose. Il dit qu'il fait régulièrement le ménage dans le local, et qu'il a l'habitude d'enlever les déchets de tout le monde. Il précise qu'il est payé par l'AÉDIROUM pour cette tâche. Chiril Reabitchi dit que Pablo souhaite se présenter pour être son boss, mais que lui veut seulement être son propre boss. Chiril Reabitchi dit que son implication dans l'entretien du local le rend qualifié pour savoir ce dont le local a besoin.

Julien-Charles Cyr demande si Chiril Reabitchi a des projets de décoration du local. Chiril Reabitchi dit que le local est déjà bien décoré, mais qu'on pourra en discuter en CE. Chiril Reabitchi dit qu'il a prévu une activité de Saint-Valentin pour décorer le local avec des roses en carton.

Chiril Reabitchi rappelle l'événement durant lequel, suite à l'activité de *pumpkin carving*, les citrouilles laissées dans le local ont pourri et il a passé plus d'une heure à nettoyer le jus moisi en résultant.

Pablo Hidalgo se propose. Il dit qu'il est régulièrement présent à l'asso, qu'il l'ouvre le matin et la ferme le soir, et qu'il y passe plus de temps que chez lui.

Julien-Charles Cyr demande si Pablo Hidalgo a des projets de décoration du local. Pablo Hidalgo dit qu'il veut s'occuper des problèmes électriques.

Mattéo Delabre demande à Pablo Hidalgo s'il prévoit de l'aider avec la demande de FAVE pour le local. Pablo Hidalgo répond que oui, il pense notamment à remplacer le micro-ondes et le réfrigérateur.

Maxime Mitchelson demande si le poste concerne aussi les locaux d'étude adjacents au local d'asso. Élie Leblanc répond que non.

Que Chiril Reabitchi soit élu responsable des locaux Élu à la majorité manifeste

11.6 RESPONSABLE DU CARNAVAL

Julien-Charles Cyr propose Cal Gutiérrez. Cal Gutiérrez se présente mais dit qu'elle va démissionner si personne ne fait le cahier de défis. Elle ajoute qu'elle est présentement *survivor* du Carnaval.

Que Cal Gutiérrez soit élue responsable du Carnaval

Élue à la majorité manifeste

11.7 ADJOINT SECRÉTAIRE

Samuel Maltais se propose. Il dit qu'il est actuellement en stage. Il dit que comme l'assemblée l'a vu, il est capable d'écrire des documents. Samuel Maltais parle du Calculum dont il a récemment fait un *takeover*.

Mattéo Delabre demande à Samuel Maltais s'il connaît le rôles d'un secrétaire. Samuel Maltais répond qu'il a entendu Théodore Le Roy parler de ses tâches précédemment.

Théodore Le Roy demande à Samuel Maltais s'il est prêt à subir sa personnalité. Samuel Maltais répond que oui.

Louis Malenfant-Poulin demande à Samuel Maltais s'il est prêt à apprendre la sténographie. Samuel Maltais répond que non. Mattéo Delabre exprime sa déception.

Mattéo Delabre demande à Samuel Maltais s'il vient dans le CE juste pour parler des possibilités d'investissement de son argent. Samuel Maltais répond que non, ça n'a absolument aucun rapport. Mais qu'il s'impliquera dans les discussions s'il y en a.

Que Samuel Maltais soit élu adjoint secrétaire Élu à la majorité manifeste

12 VARIA

Nicholas Cooper dit que, dans l'intérêt d'inclure le plus de personnes possibles dans les événements, il serait important d'envoyer un courriel à tous les personnes membres et ce pour chaque événement.

Jaydan Aladro tient à féliciter Charles Desharnais pour l'obtention de sa maîtrise.

Théodore Le Roy dit qu'au cours de la soirée 53 personnes ont demandé un carton.

Cal Gutiérrez remercie Robin et Louis-Édouard Lafontant. Elle ajoute qu'il reste encore des défis du Carnaval à résoudre. Elle invite tous les gens de l'AÉDIROUM à venir l'aider dans les prochains jours.

Youssef Briki remercie Samuel.

Samuel Maltais fait un shoutout à Élie et Mattéo.

Pablo Hidalgo se propose pour *livestream* les futures AG.

Élie Leblanc invite tout le monde à la maisonnée.

13 FERMETURE

Laurent Mercier propose la fermeture de l'assemblée à 22 h 22. Félix Beaudoin appuie.

Que l'assemblée générale soit fermée Adopté à l'unanimité

Adopté le	
LA PRÉSIDENCE	LE SECRÉTARIAT